

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION
GRANDES CULTURES
C.P.P.A.P. N° 1859 AD
AVERTISSEMENTS AGRICOLES AQUITAINE
N° ISSN 0763.7314
BULLETIN TECHNIQUE N° 9 — ABONNEMENT ANNUEL : 350 F

SAMEDI 16 JUILLET 1994

★ **MAIS :**

- PYRALE : TRAITEMENT CONTRE LA SECONDE GENERATION ENTRE LES 21 ET 25 JUILLET.

- SESAMIE : LE SECOND VOL EST A SON DEBUT.

MAIS

PYRALE :

La première décade de ce mois de juillet a vu le premier vol finissant relayé par le début du second vol. Le pic du second vol devrait se situer autour du :

- 30 juillet en cas de maintien d'un temps très chaud (type "été 1990"),
- 4 août en cas de survenue d'un épisode plus frais (type "été 1988").

SESAMIE :

Le second vol en est à son début. Selon l'évolution du temps, le pic de vol devrait, selon les zones, se situer autour du :

Scénario climatique / Zone	Maintien d'un temps très chaud	Survenue d'un temps plus frais
HAUTE-LANDE	26 juillet	30 juillet
BASSIN DE L'ADOUR VALLEES DES GAVES	27 juillet	31 juillet
LOT ET GARONNE	24 juillet	28 juillet

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT / PROTECTION DES VÉGÉTAUX
51, rue Kieser 33077 Bordeaux Cedex - Tél. 56 00 42 03 • Télécopieur 56 00 42 31
Régisseur de Recettes : D.R.A.F. AQUITAINE • CCP BORDEAUX 6 700 09 P
BULLETIN TECHNIQUE / PUBLICATION PÉRIODIQUE- imprimé à la Station d'Avertissement Agricoles / Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
P86

STRATEGIES DE PROTECTION CONTRE LA SECONDE GENERATION DE PYRALE ET DE SESAMIE

La climatologie actuelle favorise la fécondité des papillons femelles de ces deux ravageurs du maïs. La protection estivale est fortement recommandée en au moins une application. Selon les situations, les traitements pourront être mis en oeuvre aux dates suivantes :

*** Situations à population de sésamie dominante :**

Stratégie / Zone	En deux applications		En une seule application
	1er traitement	Renouvellement à 15 jours	
HAUTE-LANDE	25 au 31 juillet	9 au 15 août	31 juillet au 5 août
BASSIN DE L'ADOUR VALLEES DES GAVES	26 juillet au 1er août	10 au 16 août	1er au 5 août
LOT ET GARONNE	23 au 29 juillet	7 au 13 août	29 juillet au 4 août

*** Situations à population de pyrale dominante :**

En toutes zones, une bonne protection est possible avec une application unique entre les 21 et 25 juillet.

*** Situations à populations mixtes pyrale et sésamie :**

Stratégie / Zone	En deux applications		En une seule application
	1er traitement	Renouvellement à 15 jours	
BASSIN DE L'ADOUR VALLEES DES GAVES	24 au 28 juillet	8 au 12 août	26 au 31 juillet
LOT ET GARONNE	23 au 27 juillet	7 au 11 août	25 au 29 juillet